

Terreneuve a une réserve navale depuis neuf ans. Et sait-on ce qu'elle lui coûte?

Nous lisons à la page XI des résolutions de la Conférence de 1902 :

Terre-Neuve devant contribuer pour £3,000 par année aux frais d'entretien d'une branche de la réserve navale royale de pas moins de 600 hommes et fournir, en outre, une somme de £1,800, en capital, pour l'aménagement et l'équipement d'un navire école.

En 1907 Terre-Neuve était comme le Canada l'objet d'une pression formidable de la part du cabinet anglais. Son premier ministre, sir Robert Bond, répondait :

En 1902, je conclus, au nom de ma colonie, un arrangement avec l'amirauté relativement à l'établissement d'une réserve navale qui, si l'on jugeait la chose nécessaire, pouvait être appelée à faire du service au-delà des limites de la colonie et dans n'importe quelle partie de l'empire. Jusqu'ici, le système a été, certes, couronné d'un succès marqué. Le rôle compte actuellement 590 hommes qui se sont distingués dans le service de Sa Majesté, d'après les rapports des commandeurs de cette station. Quelle que soit la contribution considérable que la colonie puisse donner à l'avenir elle devra l'être sous forme du service de ces hommes.

Aux termes de l'arrangement conclu en 1902 et dont j'ai parlé, l'obligation de la colonie s'exprime par la somme de £5 sterling par tête pour chaque homme recruté dans l'île, et le gouvernement de Sa Majesté assume le reste des dépenses de ce chef. Comme l'arrangement qui a été fait a donné entière satisfaction à la colonie, et aussi, je crois, au gouvernement de Sa Majesté, je présume qu'il n'y a pas lieu de réviser l'arrangement qui existe.

Mais tandis que la réserve terreneuvienne peut être appelée en service "dans n'importe quelle partie de l'empire," celle dont la création aurait, selon M. Laurier, acquitté toutes les obligations navales du Canada envers l'Angleterre, n'aurait pu, comme la milice, être réquisitionnée que pour la défense de notre pays.

Et, détail important, au prix de \$25 par tête de réserviste, elle n'aurait coûté que \$600,000 par année à un pays de huit millions d'habitants comme le nôtre.

Nous sommes loin de ce que nous coûtera, même au début, la ridicule marine Laurier-Brodeur : quatre millions trois cent mille piastres par année, de l'aveu de M. Laurier ; au moins sept millions dans l'opinion du commandant, l'amiral Kingsmill.

* * *

M. Laurier avait du reste tenu à préciser, avant la conférence, l'attitude qu'il entendait y tenir. Le 15 avril 1902, au député Maclean qui lui reprochait de n'avoir pas mieux répondu aux avances du gouvernement anglais, il répondit :

D'après lui (M. Maclean), le commerce et la guerre sont deux questions connexes. Je le nie, et je mets au défi tout député de cette chambre ou toute personne du dehors de proposer un plan qui permette de faire nler de pair deux choses aussi opposées que le commerce et la guerre. Non, je ne partage pas cette opinion ; ce serait pour le Canada un vrai suicide que de se laisser englober dans un plan de ce genre.